

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 10

Titre d'emploi : Agent environnement indemnisation  
Agente environnement indemnisation

Groupe : B

NATURE DU TRAVAIL

Négocier des ententes d'utilisation temporaire de biens requis pour les besoins des travaux. Négocier et acquitter les réclamations pour dommages physiques. Vérifier la conformité environnementale des activités de construction et assurer le suivi des travaux d'aménagement d'emprise.

TÂCHES TYPES

1. Fournir au requérant diverses données relatives aux choix et à l'implantation des sites d'installation d'Hydro-Québec et obtenir les autorisations nécessaires à l'implantation des installations temporaires selon les normes et directives en vigueur.
2. Recueillir les données du marché au bureau du ministère de l'agriculture pour fins d'indemnisation.
3. Établir l'inventaire des sols et cultures de chaque propriété devant être affectée par la construction d'une ligne.
4. Visiter les propriétés et emprises de lignes de transport concernées par l'occupation ou l'utilisation par des tiers dans le but de conclure un règlement.
5. Enquêter et résoudre par son aide et ses conseils certains problèmes résultant de locations, d'insalubrité, d'environnement, ou lors de plaintes reçues par les propriétaires adjacents.
6. Effectuer les enquêtes et préparer les rapports de réclamation dans les cas de dommages. Négocier le règlement de ces réclamations, en effectuer le paiement selon les normes d'approbation ou les répudier, selon le cas.
7. Surveiller et contrôler, lors de la construction, toute situation évidente d'usage abusif de la propriété privée.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	4	2	1	4	4	4	4a	2	4	2		
POINTAGE	60	36	10	4	56	28	60	24	10	56	12	356	8

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31  
A M J

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 10

Titre d'emploi : Agent environnement indemnisation  
Agente environnement indemnisation

Groupe : B

TÂCHES TYPES (SUITE)

8. Participer, à l'occasion, à des rencontres préalables à la construction de lignes avec les groupes concernés.
9. Proposer d'inclure des clauses spéciales lors de la préparation des appels d'offre ou contrats nécessaires à l'exécution des travaux de construction.
10. Coordonner les mesures d'urgence en environnement, i.e. diffuser le plan d'intervention et suivre sa mise en application.
11. S'assurer de la restauration des sites et de la disposition des MDR.
12. Déterminer et prescrire les mesures environnementales particulières pour la protection des milieux naturels et humains affectés et en assurer le suivi.
13. Intégrer et appliquer les normes environnementales 14001.
14. Assurer l'application de l'entente HQ/UPA sur les milieux concernés, s'assurer que l'entente est suivie durant les travaux de construction et d'aménagement d'emprise pour la mise en culture.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	4	2	1	4	4	4	4a	2	4	2		
POINTAGE	60	36	10	4	56	28	60	24	10	56	12	356	8

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 05 / 12 / 31  
A M J